



Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

**COMMISSION ATTRACTIVITE,
AMENAGEMENT ET URBANISME**

Compte-Rendu de la réunion du

Mardi 7 février 2017 à 16H00

Dans le Petit Salon de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

Cellule Action Foncière :

Restauration d'un immeuble 22 En Nexirue :
lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique.

Restauration d'un immeuble 2, place des Charrons
lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique.

Études et Programmation Urbaine :

Révision générale N°1 du Plan Local
d'Urbanisme – Prescription de la révision,
définition des objectifs poursuivis et des
modalités de la concertation.

Etaient présents, sous la présidence de : M. LIOGER, Premier Adjoint

Mme GROLET, Conseillère Municipale – Membre titulaire
M. CAMBIANICA, Conseiller Délégué – Membre titulaire
M. LECOCQ, Adjoint au Maire – Membre suppléant

Services :

M. FAREL, Architecte Conseil
Mme VOIRIN, Chef du Service Aménagement Opérationnel
M. FAYOLLE, Directeur du Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine
M. ZIVIANI, Chef du Service Suivi Réglementaire

Etaient excusé(e)s /absent(e)s :

M. DARBOIS, Adjoint au Maire – Membre titulaire
Mme SALLUSTI, Adjointe au Maire – Membre titulaire

M. TRON, Adjoint au Maire – Membre suppléant
M. LEBEAU, Conseiller Municipal - Membre titulaire
M. HUSSON, Conseiller Municipal – Membre suppléant
M. GANDAR, Conseiller Délégué – Membre titulaire
M. PLANCHETTE, Conseiller Délégué – Membre suppléant
Mme TRAN, Conseillère Déléguée – Membre suppléant
M. KRAUSENER, Conseiller Délégué - Membre titulaire
M. ROSSION, Conseiller Municipal - Membre suppléant
M. LEKADIR, Adjoint au Maire – Membre suppléant

M. LIOGER ouvre la séance à 16H05 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1er Point : Restauration d'un immeuble 22 En Nexirue : lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique.

Pas d'observations particulières.

Avis favorable de la Commission

2ème Point : Restauration d'un immeuble 2, place des Charrons lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique.

Pas d'observations particulières.

Avis favorable de la Commission

3ème Point : Révision générale N°1 du Plan Local d'Urbanisme – Prescription de la révision, définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation.

Pas d'observations particulières.

Avis favorable de la Commission

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 16H55.

Le Président de la Commission :

Richard LIOGER